

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 21 avril 2016, à 12 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Louise Brunet, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M<sup>me</sup> Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M<sup>me</sup> Marie-Josée Couture, secrétaire corporative de la CMQ
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier par intérim de la CMQ
- Mme Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observatrice
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Désignation d'une secrétaire corporative pour les séances du comité exécutif et du conseil du 21 avril 2016

#### **Résolution n° E-2016-33**

- Désigner Me Marie-Josée Couture pour agir à titre de secrétaire pour les séances du comité exécutif et du conseil du 21 avril 2016, considérant l'impossibilité d'agir de la secrétaire par intérim actuellement en poste au sein de la Communauté métropolitaine de Québec.

Adoptée à l'unanimité

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2016-34**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouter à divers le point : BBQ du maire

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2016

#### **Résolution n° E-2016-35**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 4 avril 2016

#### **Résolution n° E-2016-36**

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 4 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

### Classification du poste d'agente de secrétariat et réceptionniste

#### **Résolution n° E-2016-37**

- Modifier le poste de préposée au secrétariat et réceptionniste (classe 2) en un poste d'agente de secrétariat et réceptionniste (classe 3), et ce, à compter du 15 mars 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Prolongation de contrat d'une technicienne en administration

#### **Résolution n° E-2016-38**

- Prolonger d'une semaine le contrat de Mme Julie Boisvert, technicienne en administration, selon les mêmes conditions accordées à son embauche, contrat devant se terminer le 6 mai 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Modification de la résolution n° E-2016-09 du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec – Protection des sources d'eau potable – État de situation financière

#### **Résolution n° E-2016-39**

- Abroger la deuxième puce de la résolution n° E-2016-09 du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) autorisant la direction générale à réserver au budget 2016 un montant de 100 000 \$ pour une campagne d'information et de sensibilisation sur le Plan de protection des sources d'eau potable sur le territoire de la CMQ..

Référence :                Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable :            Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

### Politique de placement et rendement des placements

#### **Résolution n° E-2016-40**

- Prendre acte de l'Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec, au 8 mars 2016, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence :                Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable :            Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Protection des sources d'eau potable - Entente intermunicipale avec la Ville de Québec pour une campagne d'information et de sensibilisation

Les membres présents discutent d'une entente intermunicipale avec la Ville de Québec pour une campagne d'information et de sensibilisation à intervenir dans le cadre de la protection des sources d'eau potable.

### Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Renouvellement de cotisation

#### **Résolution n° E-2016-41**

- Renouveler l'adhésion annuelle de la Communauté métropolitaine de Québec à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent au coût de 15 000 \$ pour l'année 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Certificat trésorerie : CT-2016-13  
Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

### Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Participation au congrès 2016

#### **Résolution n° E-2016-42**

- Déléguer, pour participer au congrès 2016 de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Niagara Falls, New York, du 15 au 17 juin 2016, les personnes suivantes : Mme Michelle Morin-Doyle, MM. Régis Labeaume, Gilles Lehouillier, Guy Dumoulin et Benoît Massicotte.
- Autoriser le remboursement des frais relatifs à l'inscription, au séjour et au transport de ces personnes.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Certificat trésorerie : CT-2016-14  
Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

### Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale 2016-2019

#### **Résolution n° E-2016-43**

- Autoriser le président et la secrétaire corporative par intérim de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer une entente à intervenir avec les MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf et L'Île-d'Orléans ainsi que le Développement Côte-de-Beaupré et l'Association touristique de Charlevoix portant sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale dont la période s'échelonne du 1er mars 2016 au 31 mars 2019;
- Autoriser une participation financière de 30 000 \$ de la part de la CMQ à raison d'un montant de 10 000 \$ par année;
- Autoriser la direction générale de la CMQ à désigner un représentant pour participer aux travaux de l'équipe de travail formée par la présente entente.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Certificat trésorerie : CT-2016-15  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Étude sur la caractérisation côtière du territoire de la Table de concertation régionale – zone Québec

#### **Résolution n° E-2016-44**

- Prendre acte de l'étude Caractérisation côtière du territoire de la Table de concertation régionale - zone de Québec datée du mois de mars 2016.
- Présenter les résultats de cette étude aux composantes de la Communauté métropolitaine de Québec concernées par fleuve Saint-Laurent.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Plan d'affaires : État de situation et recommandations concernant les services offerts et leur optimisation, la structure organisationnelle et le financement des autorités organisatrices de transport des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans

#### **Résolution n° E-2016-45**

- Prendre acte, à titre de document de travail, du plan d'affaires sur l'état de situation et recommandations concernant les services offerts et leur optimisation, la structure organisationnelle et le financement des autorités organisatrices de transport des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans daté du 3 mars 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016

Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

### Suivi du rapport sur le transport des matières dangereuses

Les membres présents discutent du suivi du rapport sur le transport des matières dangereuses.

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2016-46**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 21 avril 2016, contenant les documents suivants :

---

## PROCÈS-VERBAL

- 6 -

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1<sup>er</sup> au 29 février 2016 (période 2) et du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2016 (période 3);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2016 et du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2016;
- c) Liste des dépenses du compte Visa pour les mois de janvier, février et mars 2016.

Référence : Bordereau de dépenses du 21 avril 2016  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### BBQ du maire

#### **Résolution n° E-2016-47**

- Procéder à l'achat de 2 billets de la quatrième édition du BBQ du maire au coût de 250 \$ l'unité. Cet événement au profit de la YWCA, se tiendra le lundi 13 juin 2016 à compter de 17 h 30 dans les jardins de l'hôtel Le Bonne Entente.

Certificat trésorerie : CT-2016-17

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2016-33 à E-2016-47, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE